



# COMPTE RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 01<sup>er</sup> DECEMBRE 2017

L'an deux mil dix-sept, le 01<sup>er</sup> décembre à 20 H 30, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Mr Michel GINIÈS, Maire.

|   |                  |
|---|------------------|
| Nombre de conseiller.ères en exercice : | 23               |
| Nombre de présent.es :                  | 13               |
| Nombre de votant.es :                   | 21               |
| Date de la convocation :                | 24 novembre 2017 |
| Date d'affichage du compte-rendu :      | 06 décembre 2017 |

**PRÉSENT-E-S** : Tous les membres du Conseil Municipal sauf :  
Mme CRETET-JEANNEAUX Cyriel qui donne procuration à Mme GUIBELIN Marie-Rose  
Mr COULON Serge qui donne procuration à Mr PERRIN Jean-François  
Mr BUSSIERE Jean-Michel qui donne procuration à Mme RAUCH Mireille  
Mr GAILLARD Lylian qui donne procuration à Mme LEGOIX Marie-Odile  
Mr GUICHARD Christian qui donne procuration à Mme MEHAMEDI Dalila  
Mme GUYET Jocelyne qui donne procuration à Mme GRAVIER Maria Del Mar  
Mme RIDUET Eloïse qui donne procuration à Mr GINIÈS Michel  
Mr SION Fabien qui donne procuration à Mr GRAS Christian

**ABSENT.E.S** : Mme ROSSETTO Annie – Mr ROUARD David

Madame GUIBELIN Marie-Rose est élue secrétaire de séance

## Ordre du jour

### **I – COMPTABILITÉ :**

- 1.1- Inventaire comptable et règles d'amortissement – Durée d'amortissement pour le budget principal et les budgets annexes.
- 1.2- Reconduction des crédits d'investissements préalables au vote du budget prévisionnel 2017.
- 1.3- Jura Stad'football Club – Renouvellement de subvention exceptionnelle.
- 1.4- Conseil Consultatif – Sentiers pédestres – Prise en charge des frais d'un stage de balisage.

**II – VOIRIE** – Rue du Soleil – Aménagement zone 30 – Mission de maîtrise d'œuvre.

**III – CONTRATS D'ASSURANCES** – Responsabilité Générale – Protection juridique – Dommages aux Biens – Changement de compagnie au 01<sup>er</sup> janvier 2018.

**IV – INFORMATIQUE** – Dématérialisation des actes administratifs – Changement d'opérateur soumis au contrôle de légalité.

**V – INTERCOMMUNALITÉ** – Syndicat Intercommunal pour la Gestion des Equipements Sportifs – Convention de mise à disposition des moyens.

**VI – ONF** – Destination des coupes de l'exercice 2019.

## QUESTIONS DIVERSES

**QD N°1 - DOTATION D'EQUIPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX (DETR)** – Demande de subvention 2018.

**QD N°2 – SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR LA GESTION DES EQUIPEMENTS SPORTIFS (SIGES)** – Changement de délégués titulaires et suppléants.

**QD N°3 – SYNDICAT MIXTE DE GESTION DE LA CUISINE CENTRALE « LA GRANDE TABLEE » de DOLE** – Changement de délégué.e.s titulaires et suppléant.e.s.

## INFORMATIONS DIVERSES

- Terrains INNOVIA – Occupation illicite gens du voyage.
- Travaux OPH rue du Soleil – construction de 4 logements et d'une maison individuelle – démarrage des travaux.
- Conseil Consultatif – Charte.
- Dates à retenir.
- Décès d'un ancien conseiller municipal.
- Téléthon week-end du 25 et 26 novembre 2017.

## I – COMPTABILITÉ :

### 1.1 - Inventaire comptable et règles d'amortissement – Durée d'amortissement pour le budget principal et les budgets annexes.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé,

- **DONNE son accord à l'unanimité** pour pratiquer l'amortissement de l'ensemble des immobilisations corporelles et incorporelles acquises depuis 2016 du budget principal et caisse des écoles,
- **APPROUVE** la liste des biens amortissables suivante et leur durée :

| <b>chapitre 20 - Immobilisations incorporelles</b>                                   | durée amortissement/an |
|--|------------------------|
| frais liés réalisation documents urbanisme et numérisation cadastre                  | 5                      |
| frais d'études de recherche de développement   | 5                      |
| frais d'insertion  | 5                      |
| Subventions d'équipement (article 204)   | 15                     |
| Brevets, licences, logiciels ou similaires   | 5                      |
| Autres immobilisations incorporelles   | 5                      |
| <b>chapitre 21 - Immobilisations corporelles</b>                                     |                        |
| Terrains (cimetières, columbariums, bois et forêts, terrains de jeux/loisirs/sports) | 15                     |
| Plantations d'arbres   | 15                     |
| Constructions (hôtel de ville, bâtiments scolaires, autres bâtiments publics)        | 30                     |
| Immeubles de rapport   | 30                     |
| Installations, matériel et outillage techniques                                      | 10                     |
| Réseaux de voirie  | 30                     |
| Réseaux d'électrification  | 30                     |
| Réseaux divers   | 15                     |
| Matériel et outillage de voirie  | 10                     |
| Agencements et aménagements de terrains  | 15                     |
| Agencements et aménagements de bâtiments   | 15                     |
| Véhicules utilitaires  | 7                      |
| Gros utilitaires   | 10                     |
| Matériel informatique et de bureau   | 5                      |
| Mobilier   | 10                     |
| Autres matériels   | 10                     |

1.2 - Reconduction des crédits d'investissements préalables au vote du budget prévisionnel 2018.

Le Conseil Municipal,

- **DONNE son accord à l'unanimité**, pour autoriser le Maire à engager et à mandater les dépenses nouvelles d'investissement avant l'adoption du Budget Prévisionnel 2018, et ce dans la limite du quart des crédits ouverts au titre de l'exercice précédent (2017).

1.3 - Jura Stad'football Club – Renouvellement de subvention exceptionnelle.

Le Conseil Municipal,

- **ACCEPTE à l'unanimité**, le versement d'une subvention exceptionnelle de 2 000 € au Jura Stad'Football Club afin de financer un contrat d'apprentissage (BPJEPS) en remplacement de l'actuel Contrat Aidé.

#### 1.4 - Conseil Consultatif – Sentiers pédestres – Prise en charge des frais d'un stage de balisage.

Le Maire informe le Conseil que la mission de réalisation de sentiers pédestres engagées par le Conseil Consultatif sur le territoire communal et validée par le Conseil Municipal, touche à sa fin et qu'il est nécessaire afin d'assurer un balisage normé des sentiers ainsi que le suivi et l'entretien desdits balisages qu'une personne suive un stage de formation « balisage ».

Le Conseil Municipal,

- **ACCEPTE** de prendre en charge les frais d'inscription à cette formation pour un montant de 180 €,
- **AUTORISE** un membre du Conseil Consultatif à y participer,

#### II – **VOIRIE** – Rue du Soleil – Aménagement zone 30 – Mission de maîtrise d'œuvre.

Conformément aux prévisions budgétaires 2017, le Maire informe le Conseil que le Bureau ABCD, géomètre expert a été désigné pour réaliser une mission de maîtrise d'œuvre dans le cadre de l'aménagement d'une zone 30, rue du Soleil.

Le montant de la mission s'élève à 6 606,60 € HT (7 927,92 € TTC).

Le Maire précise aux élu.e.s qu'une première réunion a eu lieu avec le Bureau d'Etude le 07 novembre 2017 qui a présenté plusieurs scénarios d'aménagement.

Celui qui a été retenu prévoit notamment de déporter le tracé de la voirie afin de limiter la vitesse des véhicules mais aussi d'éloigner et protéger les piéton.ne.s de la bande circulaire notamment au droit de la propriété VESSELLE.

Le Conseil Municipal

- **ACCEPTE** le contrat de Maitrise d'œuvre d'ABCD géomètres experts pour un montant de 6 606,60 € HT pour l'aménagement d'une zone 30, rue du Soleil,

#### III – **CONTRATS D'ASSURANCES** – Responsabilité Générale – Protection juridique – Dommages aux Biens – Changement de compagnie au 01<sup>er</sup> janvier 2018.

Mr CHEVRIAUX informe le Conseil que, suite à la consultation de plusieurs compagnies d'assurance pour le renouvellement de plusieurs contrats, la proposition de GROUPAMA a été retenue.

Le Conseil Municipal,

- **VALIDE à l'unanimité** le choix de la Compagnie d'Assurance GROUPAMA pour un montant de 10 500 € pour assurer la commune au titre de :
  - La responsabilité générale
  - La protection juridique
  - Les dommages aux biens

#### IV – **INFORMATIQUE : Dématérialisation des actes administratifs – Changement de tiers de télétransmission.**

Le Conseil Municipal,

- **DÉCIDE à l'unanimité** de changer d'opérateur à la télétransmission des actes au contrôle de légalité,

- **DONNE** son accord pour que la collectivité accède aux services IXChange de JVS Mairistem pour la télétransmission des actes soumis au contrôle de légalité,

## **V – INTERCOMMUNALITÉ** – Syndicat Intercommunal pour la Gestion des Equipements Sportifs – Convention de mise à disposition des moyens.

Mme GUIBELIN informe le Conseil que le Comité Syndical du SIGES (Syndicat Intercommunal pour la Gestion des Equipements Sportifs) a approuvé le 18 octobre 2017, la signature d'une convention de moyen entre le syndicat et les communes membres.

Cette convention a pour but de formaliser juridiquement et de conditionner financièrement les modalités des interventions des services des communes membres sollicitées par le SIGES, pour son compte et dans l'objectif d'administrer et de gérer son patrimoine à savoir :

- Le gymnase de Belvoye,
- Le boulodrome de Belvoye,
- Le local bouliste de Belvoye,
- Les nouveaux vestiaires du stade de rugby, la Pépinière.

Le Conseil Municipal,

- **APPROUVE à l'unanimité** la convention de moyen avec le Syndicat Intercommunal pour la Gestion des Equipements Sportifs.

## **VI – ONF** – Destination des coupes de l'exercice 2019.

Le Conseil Municipal,

- **FIXE** pour les coupes de bois réglées et non réglées de l'exercice **2019**, parcelles **10af, 11af, 12af** les destinations suivantes :

### **1 – VENTE AUX ADJUDICATIONS GENERALES**

Vente de futaies affouagères : parcelles **10af, 11af, 12af**.

Essences : chênes, feuillus précieux, feuillus durs, feuillus tendres.

### **2 - DELIVRANCE AUX AFFOUAGISTES**

Pour leurs besoins propres, après établissement d'un rôle d'affouage et moyennant une taxe d'affouage, des produits définis ci-après :

Parcelles **10af, 11af, 12af** : les houppiers des arbres vendus, les arbres d'un diamètre inférieur à 35 cm ou sans valeur commerciale.

Mode d'exploitation de l'affouage retenu : sur pied

Délai d'exploitation de l'affouage : le 30 septembre de l'année qui suit l'exploitation de gurnes.

Pour le partage sur pied des bois d'affouage, le Conseil Municipal

- **DÉSIGNE à l'unanimité** comme **garants** de la bonne exploitation des bois, conformément aux règles applicables en la matière aux bois vendus en bloc et sur pied :
- Mr Jacques CHEVRIAUX

- Mr Jacques RALIÈRE

## **QUESTIONS DIVERSES**

### **QD N°1 - DOTATION D'EQUIPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX (DETR) – Demande de subvention 2018.**

Le Maire demande au Conseil de bien vouloir l'autoriser à déposer auprès de la Préfecture du Jura une demande de subvention au titre du programme « Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux » (DETR). Est éligible à ce programme tout projet d'investissement porté par les communes réalisé dans le domaine économique, social, environnemental et touristique ou favorisant le développement ou le maintien des services publics en milieu rural.

Les travaux suivants pourraient être éligibles :

|   | MONTANT             |
|---|---------------------|
| <b>1-Rue du Soleil</b> : Création d'une zone 30 motivée entre autre par la sécurisation de l'eurovéloroute Nantes-Budapest, par l'accroissement de la population suite à la création de 5 nouveaux logements OPH et par la proximité avec les commerces : |                     |
| - Etude   | 6 606,60 € HT       |
| - Travaux création zone 30 (estimation)   | 80 000,00 € HT      |
| - Travaux enfouissement (réseaux téléphone-électricité éclairage public)  | Estimation en cours |
| <b>2-Ecole numérique</b> pour l'école élémentaire Paul Langevin de Damparis – Remplacement de 7 postes informatique (500 € /poste) estimation   | 3 500,00 € HT       |

Le Conseil Municipal,

- **AUTORISE à l'unanimité** le Maire à déposer les dossiers de demande de Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR),

### **QD N°2 – SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR LA GESTION DES EQUIPEMENTS SPORTIFS (SIGES) – Changement de délégués titulaires et suppléants.**

En accord avec le bureau municipal, le Maire propose d'intervertir entre Mr GAILLARD Lylian, actuel délégué titulaire et Mr ALBERTINI André, actuel suppléant.

Le Conseil Municipal,

- **NOMME à l'unanimité** les délégués titulaires et suppléants suivants :

Délégué-e-s :

Titulaires

Suppléant.e.s

- Michel GINIES
- Marie-Rose GUIBELIN
- Agnès PERRON

- Lylian GAILLARD
- Serge COULON
- Christian GUICHARD

- André ALBERTINI
- Mireille RAUCH

- Annie ROSSETTO
- David ROUARD

**QD N°3 – SYNDICAT MIXTE DE GESTION DE LA CUISINE CENTRALE « LA GRANDE TABLEE » de DOLE – Changement de délégué.e.s titulaires et suppléant.e.s.**

En accord avec le bureau municipal, le Maire propose de nommer Mr COULON Serge, délégué titulaire en remplacement de Mr GAILLARD Lylia, et Mme GUIBELIN Marie-Rose, déléguée suppléante en remplacement de Mr COULON Serge.

Le Conseil Municipal,

- **NOMME à l'unanimité** les délégués titulaires et suppléants suivants :

| Délégué.e.s : | <u>Titulaires</u> | <u>Suppléant.e.s</u>  |
|---------------|-------------------|-----------------------|
|               | - Mireille RAUCH  | - Marie-Rose GUIBELIN |
|               | - Serge COULON    | - Fabien SION         |

**INFORMATIONS DIVERSES**

**-Terrains INNOVIA – Occupation illicite gens du voyage.**

Le Maire informe le Conseil qu'en concertation avec la SEDIA et la Communauté d'Agglomération du Grand Dole, il a saisi le Préfet d'une demande de procédure administrative d'évacuation forcée à l'encontre des gens du voyage installés sans autorisation sur un terrain zone Innovia.

**- Travaux OPH rue du Soleil – construction de 4 logements et d'une maison individuelle – démarrage des travaux.**

Le Maire informe le Conseil que les travaux de construction des futurs logements OPH rue du Soleil ont démarré le 27 novembre 2017 et qu'ils sont prévus jusqu'en décembre 2018. Il rappelle qu'il s'agit de l'édification d'un petit immeuble (hauteur environ 8 m) le long du trottoir comprenant 4 logements (2 types 2, 1 type 3, 1 type 4) et d'un logement individuel de type 4 en fond de parcelle. Afin d'assurer au mieux la sécurité des usagers de la voirie pendant toute la durée des travaux, un arrêté municipal de circulation provisoire a été rédigé. Une information a été faite aux riverains de la voirie qui ont été conviés à une réunion en mairie le 20 novembre dernier. La circulation des véhicules sera maintenue à double sens mais déportée de son axe actuel.

**- Conseil Consultatif – Charte.**

Mme SAUCE informe les élus que le Conseil Consultatif a travaillé sur la rédaction d'une charte qui précise notamment les modalités de fonctionnement et d'organisation de cette instance. Ce projet de Charte a été complété et validé par le bureau municipal en date du 31 octobre 2017.

**- Dates à retenir :**

- Le prochain Conseil municipal est prévu le mardi 23 janvier 2018 à 18h et sera consacré à une séance de travail sur les orientations budgétaires 2018.
- Date des vœux de la Municipalité : Vendredi 12 janvier 2018 à 18 h.

**– Décès d'un ancien Conseiller Municipal.**

Le Maire tient à évoquer la mémoire de René LAMBERT, décédé le 01<sup>er</sup> décembre 2017 à l'âge de 91 ans et qui fut membre du Conseil Municipal pendant de nombreuses années. Il transmet publiquement ses condoléances à la famille.

**– Téléthon week-end du 25 et 26 novembre 2017.**

Mme GUIBELIN rend compte aux élu.e.s des actions menées dans le cadre du téléthon à Damparis les 25 et 26 novembre 2017.

Elle tient tout particulièrement à souligner l'implication du collège de Damparis, de Mrs BURILLARD, Principal et VINCENT, CPE, et se félicite de la participation des élèves qui se sont prêtés aux défis sportifs et ont ainsi collecté 132 €.

**Séance levée à 22 h 00**